Secrétariat d'État

CA151 1972

CONSULTATION SEULEMENT





Secrétariat d'État

2 7 AOUT 1973

Rapport annuel pour l'année se terminant le 31 mars 1972



Table des matières

- 3 Introduction
- 3 Arts et culture
- 4 Protocole officiel et événements spéciaux
- 4 Citoyenneté et civisme
- 6 Expansion du bilinguisme
- 7 Action socio-culturelle
- 8 Programmes des langues
- 9 Aide à l'éducation
- 10 Recherche et liaison en matière d'éducation
- 10 Bureau des traductions
- 12 Administration financière et générale
- 13 Administration du personnel
- 14 Service de l'information

Annexes

- A Organigramme
- B Subventions: Arts et culture
- C Subventions et contributions: Promotion du civisme
- D Enregistrement de la citoyenneté de 1947 à 1972, Personnes ayant obtenu un certificat de citoyenneté
- E Subventions: Expansion du bilinguisme Action socio-culturelle, Programmes des langues
- F Enseignement postsecondaire Transferts fiscaux et paiements de rajustement, Résumé des paiements de rajustement de 1967 à 1972
- G Production du Bureau des traductions, Activités de la division de l'interprétation
- H État des recettes et dépenses

Introduction

Le Secrétariat d'État est chargé des questions liées aux arts et à la culture, ainsi que de la citoyenneté et du civisme, de l'expansion du bilinguisme, de l'aide et de la recherche en matière d'éducation, du protocole officiel et des événements spéciaux, et de la traduction. Le présent rapport expose les activités de toutes les directions du Ministère, depuis le 1er avril 1971 au 31 mars 1972.

Le portefeuille du Secrétaire d'État comprend également les conseils, sociétés, commissions et autres bureaux dont les noms figurent dans l'organigramme de l'Annexe A, mais ces organismes publient leur propre rapprt annuel.

Au cours de l'année 1971 – 1972, le Ministère a subi une vaste réorganisation dans presque tous les domaines. Il a également mis l'accent sur l'élaboration de nouveaux programmes, et d'importants changements se sont produits en matière de musée, d'édition, de questions liées à la jeunesse, aux autochtones et à la participation des citoyens.

Arts et culture

La Direction des arts et de la culture oriente et coordonne l'activité du gouvernement fédéral dans le domaine des arts et de la culture, fournit au Ministre des conseils sur l'action générale et les programmes particuliers, des organismes culturels fédéraux et sert de lien entre eux et le Ministère. Elle accorde également des subventions aux organisations culturelles et à des événements culturels d'importance nationale (voir Annexe B).

1971 – 1972 a été l'année d'importantes innovations portant sur les musées et l'édition. En mars 1972, le Secrétaire d'État a annoncé la création d'un programme de décentralisation visant à accroître la fréquentation des musées dans tout le Canada, par l'établissement d'un réseau de musées associés, ainsi que d'un programme de conservation et de restauration des trésors nationaux.

Reconnaissant l'importance du livre à l'âge de l'électronique envahissante, et la dure concurrence à laquelle les éditeurs canadiens doivent faire face, le Ministère a lancé une nouvelle politique de l'édition qui prévoit une aide financière aux éditeurs canadiens pour leur permettre d'une part de publier davantage d'ouvrages canadiens et les encourager d'autre part à faire traduire plus de livres en vue de promouvoir la compréhension réciproque des cultures française et anglaise, l'achat et l'exportation par le gouvernement d'ouvrages canadiens et l'édition sous contrat, par le secteur privé, de publications fédérales. Une nouvelle politique de production et de distribution des oeuvres cinématographiques au Canada était également à l'étude.



Protocole officiel et événements spéciaux

La Direction du protocole officiel et des événements spéciaux s'occupe de tout ce qui a trait au protocole officiel ou à l'ordre des préséances, ainsi que de la planification et de l'organisation des cérémonies publiques à caractère national et de la célébration du centenaire des provinces et des municipalités.

En 1971, l'anniversaire de la Confédération, le 1er juillet, a pour la première fois donné lieu, dans la région de la Capitale nationale, à Festival Canada, un mois complet de spectacles et de concerts dans les deux langues officielles. D'autres divertissements sont également offerts aux résidents et aux visiteurs de la région de la Capitale, en particulier les concerts de carillon donnés régulièrement sur la Colline parlementaire.

La Direction a servi de conseiller pour l'organisation des cérémonies du centenaire de l'entrée de la Colombie-Britannique dans la Confédération, pour lesquelles le gouvernement fédéral a accordé une subvention de 10 millions.

La Direction a publié une nouvelle édition de son guide de l'ordre de préséance des dignitaires ainsi que la liste des hauts fonctionnaires fédéraux. Elle a transmis le message de félicitations de la Reine à plus de 2,000 couples qui célébraient le soixantième anniversaire de leur mariage et à 313 personnes âgées de cent ans ou plus.

La Direction a continué à faire partie du comité chargé de l'utilisation de la Colline parlementaire ainsi que du Secrétariat des ordres et décorations.

Citoyenneté et civisme

La Direction de la citovenneté et du civisme, créée à l'origine en vue d'aider les immigrants à s'intégrer à la société canadienne, s'est donné une définition plus étendue et poursuit maintenant cinq objectifs principaux: augmenter et améliorer la participation des citoyens à la vie de la société canadienne: renforcer l'identité et l'unité canadiennes; encourager la diversité culturelle dans un cadre bilingue; sauvegarder les droits de l'homme et les libertés fondamentales; et créer des symboles significatifs de la souveraineté canadienne. Pour lui permettre d'atteindre ces objectifs, la Direction a subi une réorganisation en profondeur en 1971 - 1972 et elle comporte aujourd'hui trois divisions au sein desquelles les lignes de conduite sont définies et mises en application dans le cadre de programmes précis. Ces divisions sont celles de la planification à long terme, de l'élaboration des programmes et de l'exécution des programmes. On trouvera à l'Annexe C la liste des subventions accordées par la Direction.

Planification à long terme

Comme l'indique son nom, cette Division est chargée de la planification à long terme des activités de la Direction. Elle identifie les nouveaux problèmes qui se posent à la société et élabore des lignes de conduite pouvant être appliquées par la Direction en vue de résoudre ces problèmes. Il incombe en outre à la Division d'évaluer l'efficacité des programmes mis en oeuvre. Au cours de l'année 1971 – 1972, la Division a été appelée à concevoir et formuler des lignes de conduite en ce qui a trait aux jeunes, aux autochtones et à la participation des citoyens.

Élaboration des programmes

La Division de l'élaboration des programmes est chargée de la mise en application des lignes de conduite formulées par la Division de la planification à long terme; à cet effet, elle élabore, modifie, coordonne et dirige des programmes se rapportant à des secteurs divers, dont voici la liste.

Les citoyens autochtones. Cet ensemble de programmes a pour but de permettre à la population autochtone du Canada de préserver et développer sa culture et son identité tout en étant membre à part entière de la société canadienne. Ce secteur comprend les centres d'accueil, les centres éducatifs et culturels, le financement de base des associations provinciales et nationales d'Indiens, de Métis et d'Inuits, et les programmes de subventions à l'intention des jeunes autochtones, des femmes autochtones et des organisations qui travaillent avec les autochtones.

Les citoyens et leurs cultures. Ce secteur est chargé de l'administration du programme du multiculturalisme, dont l'objectif est de promouvoir l'épanouissement d'une société où toutes les personnes et tous les groupes auront les mêmes chances de développer et d'exprimer leur identité culturelle comme élément intégrant de la vie canadienne. Dans le cadre de ce programme, des subventions sont accordées aux groupes ethniques et aux associations d'immigrants; des recherches sont entreprises au sujet de l'histoire des divers groupes culturels qui forment la population du Canada, et de l'utilisation, par les Canadiens, de langues autres que les deux langues officielles. Il s'agit également d'un programme de coordination de l'activité des organismes culturels du gouvernement fédéral, dans le domaine du multiculturalisme.

Droits et libertés des citoyens. Dans le cadre de ce programme, des subventions sont accordées aux associations pour les droits de l'homme et les libertés civiles, ainsi qu'aux programmes éducatifs qui encouragent la compréhension des droits de l'homme d'un bout à l'autre du pays; ce programme assure également la collaboration avec les Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme.

Associations de citoyens. Ce programme a pour but de renforcer le secteur bénévole en vue de permettre aux citoyens de participer plus activement aux décisions qui influent sur la qualité de leur vie. Une aide financière et technique est fournie à une grande variété d'organisations de citoyens, et plus particulièrement aux groupes de citoyens défavorisés ou à faible revenu.

Promotion du civisme. Ce groupe est chargé de l'élaboration de programmes visant à encourager les immigrants admissibles à acquérir la citoyenneté canadienne, et à promouvoir un sentiment de solidarité et d'identité canadiennes en contribuant au renforcement des liens susceptibles d'unir les éléments disparates de notre société. Il est également chargé d'étudier les méthodes par lesquelles des communications améliorées parmi les citoyens et entre ces derniers et le Gouvernement pourront contribuer à renforcer l'unité et la solidarité canadiennes.

Exécution des programmes

La Division de l'exécution des programmes dirige l'activité de la Direction sur le plan local, centralise les demandes de subvention et leur paiement, recommande des changements à apporter aux programmes après évaluation des besoins des collectivités et fournit des services administratifs à la Direction. La Division est responsable des programmes Voyages-échanges, Auberges, et Perspectives-Jeunesse, ainsi que de l'Enregistrement de la citoyenneté.

Voyages-échanges. Il s'agit d'un programme de voyages en groupe dont le but est de favoriser l'unité nationale et d'aider les Canadiens à mieux connaître le Canada en rencontrant des gens d'autres régions et en visitant d'autres parties du pays. La priorité est accordée aux citoyens qui sont socialement, culturellement ou géographiquement isolés et à ceux qui n'ont jamais eu la possibilité de voyager. Outre le programme principal, d'envergure nationale, il en existe un autre, plus limité, de voyages internationaux et un troisième, le programme des Jeunes Voyageurs, qui est administré en collaboration avec les Provinces et destiné aux élèves des écoles secondaires.

Auberges. Le programme estival des Auberges, établi en 1971, met des fonds à la disposition de groupements formés au sein des collectivités locales, pour leur permettre d'ouvrir des auberges de jeunesse et des services d'information et de référence à l'intention de la jeunesse itinérante. Au cours de la première année de fonctionnement, 96 auberges ont été ouvertes d'un bout à l'autre du pays.

Perspectives-Jeunesse. Egalement créé en 1971, le programme Perspectives-Jeunesse a été conçu en vue de procurer aux étudiants, pendant l'été, une activité intéressante qui leur permette en même temps de contribuer au mieux-être de leur collectivité. A ce titre, 2,300 projets ont été financés au cours de la première année et ont occupé 27,800 personnes.

Enregistrement de la citoyenneté. Au cours de l'année financière 1971 – 1972, 67,361 personnes ont acquis la citoyenneté canadienne, et 98,540 Canadiens ont obtenu des certificats de citoyenneté. On trouvera, à l'Annexe D, une répartition par types des certificats émis et l'origine des nouveaux citoyens.

Les Cours de citoyenneté existent maintenant dans toutes les grandes villes du Canada et elles desservent également en circuit les régions voisines. Dans les régions éloignées, des administrateurs ont été nommés afin d'assurer les services habituellement fournis par les Cours.

Celles-ci s'occupent des formalités relatives à la citoyenneté, de même que de l'organisation de cérémonies ou réceptions spéciales, souvent en collaboration avec des organisations ethniques. La cérémonie spéciale à laquelle ont assisté la Reine et le Prince Philippe à Vancouver en mai 1971, constitue l'un des exemples les plus intéressants de ces manifestations.

Au cours de l'année, la promotion du civisme a vu son importance s'accroître grâce à des programmes organisés dans les écoles, et à une campagne de publicité effectuée au moyen d'organes d'information. Au cours du mois de mai, le Jour de la citoyenneté canadienne a été marqué dans de nombreuses régions.

Le 1er janvier 1972, de nombreux Canadiens fêtaient leur vingt-cinquième anniversaire de citoyenneté canadienne. En effet la Loi sur la citoyenneté est entrée en vigueur le 1er janvier 1947 et a conféré aux résidents du Canada un statut légal qui n'existait pas auparavant. Depuis lors, plus d'un million d'immigrants ont reçu la citoyenneté canadienne.

Programme d'expansion du bilinguisme

En 1969, le Secrétariat d'État était chargé de l'administration générale des programmes du gouvernement reliés aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Ces programmes visent à assurer l'égalité de statut pour les deux langues officielles du Canada au sein des organismes du gouvernement fédéral, à favoriser le développement linguistique et culturel des minorités de langue officielle et à encourager l'utilisation des deux langues officielles dans le secteur privé.

Au cours de l'année 1971 – 1972, cette situation a été modifiée. La tâche d'appliquer la politique de bilinguisme au sein de la Fonction publique a été confiée au Conseil du Trésor, et celle d'appliquer les programmes de bilinguisme dans la région de la Capitale nationale, à la Commission de la Capitale nationale.

Les programmes d'expansion du bilinguisme sont administrés par la Direction de l'action socio-culturelle et la Direction des programmes des langues. La liste des subventions accordées est contenue à l'Annexe E. année, la Direction a rendu cette participation possible dans les domaines de l'art dramatique, du chant choral, de la danse, du chant folklorique et de l'organisation.

Échanges culturels

Le programme comporte deux genres d'échanges: interprovinciaux et provinciaux. En 1971 – 1972, la Direction a apporté une aide financière à un spectacle de marionnettes présenté dans tout le Canada, à la distribution de huit films pour enfants, et à des tournées effectuées par trois chansonniers dans des centres francophones situés dans des régions anglophones. Le programme des échanges provinciaux a permis à un certain nombre de troupes de théâtre et de chorales d'effectuer des tournées et de se produire dans leur propre province.

au développement de ces groupes en permettant à leurs représentants de participer à des colloques et à des stages de formation ayant trait à leur domaine d'activité. Cette

Participation internationale

En vue de permettre aux groupes de la minorité de langue officielle de jouer un rôle plus actif dans la société canadienne, la Direction a offert à un nombre limité d'animateurs au sein de ces groupes la possibilité de participer à des stages de formation tenus à l'étranger.

Activités-Jeunesse

Des subventions sont accordées aux groupes de la minorité linguistique, et au titre de projets particuliers, afin d'assurer la mise sur pied de programmes de formation et d'expression personnelle, et, dans une moins large mesure, le fonctionnement de ces groupes de jeunes.

Action socio-culturelle

La Direction de l'action socio-culturelle a pour objectifs d'intensifier le développement culturel des minorités de langue officielle, de favoriser une meilleure entente entre les principaux groupes linguistiques du pays et de promouvoir la mise en oeuvre de programmes axés sur la collaboration entre les deux groupes. Au cours de l'année financière 1971 – 1972, la Direction a été élargie et réorganisée.

Aide aux associations provinciales

Dans le cadre de ce programme, la Direction accorde des subventions de soutien aux associations qui, dans leur province, représentent un large secteur de la minorité de langue officielle. Ces subventions ne sont que des subventions de fonctionnement, distinctes de celles qui sont accordées au titre des projets spéciaux.

Animation culturelle

Ce programme, amorcé en 1969, vise à encourager les groupes minoritaires et les particuliers à prendre conscience de leur patrimoine linguistique et culturel et à le préserver; pour son application, il prévoit l'octroi de fonds aux organisations provinciales. Cette année, après deux ans d'expérience, la Direction s'est surtout attachée à mettre au point des méthodes plus efficaces de recrutement et de formation d'animateurs culturels.

Centres culturels

Ce programme accorde la priorité aux arts d'interprétation et à l'expression orale, en fournissant des ressources humaines et matérielles à certains groupes. On accorde des subventions à des organismes locaux et au titre de projets d'ordre culturel; les bénéficiaires doivent cependant partager les frais. Le programme contribue également

Programmes des langues

La Direction des programmes des langues a été créée en 1970 pour mettre en application un certain nombre de programmes gouvernementaux faisant suite aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. La Direction est chargée de l'élaboration, de l'administration et de l'évaluation des programmes visant à favoriser l'expansion du bilinguisme au moven d'une aide versée au titre de l'éducation dans tous les secteurs de la société canadienne. A cette fin, elle collabore avec les provinces, l'industrie, les associations bénévoles, les établissements d'enseignement, les organisations internationales et les centres de recherche du Canada et de l'étranger. Les programmes de la Direction des programmes des langues sont administrés par les trois divisions suivantes: la Division des relations avec les provinces, la Division des relations extérieures et la Division des programmes spéciaux.

Relations avec les provinces

La Division des relations avec les provinces en collaboration avec les provinces s'occupe de l'élaboration et du financement de programmes d'éducation. Ces programmes sont administrés par les provinces.

Enseignement au niveau préuniversitaire. Il s'agit d'un programme conjoint prévoyant une aide fédérale à l'enseignement dans la langue de la minorité (soit l'anglais dans le Québec et le français dans les autres provinces et territoires), et à l'enseignement de la seconde des langues officielles du pays dans les écoles publiques. L'aide financière versée aux provinces par le gouvernement fédéral dans le cadre de ce programme s'est élevée à \$62,873,765.

Enseignement universitaire et formation des enseignants. Il s'agit d'un programme mis en oeuvre conjointement avec les provinces, prévoyant une aide fédérale aux institutions de

niveau universitaire, bilingues ou qui enseignent dans la langue de la minorité d'une part, et d'autre part, à la construction de centres de formation linguistique. Dans ce cadre on élabore actuellement un programme qui permettrait d'établir dans les provinces de l'Ouest et les provinces Maritimes des centres de formation en français.

Bourses d'étude et de perfectionnement

Un certain nombre de bourses d'étude et de perfectionnement sont offertes. En voici la liste:

- •Bourses de voyages offertes aux étudiants qui doivent aller à l'extérieur de leur province pour poursuivre leurs études dans leur langue;
- •Bourses offertes aux enseignants de la seconde langue pour leur permettre de faire des stages d'étude de courte durée:
- •Bourses de frais de scolarité et de pension en vue de cours d'été prévoyant une immersion culturelle complète dans un établissement d'enseignement reconnu;
- •Bourses de perfectionnement à concurrence de \$2,000 offertes aux étudiants qui se spécialisent dans l'autre langue officielle et qui désirent faire un stage d'immersion dans un milieu propre à cette langue.

Aide aux provinces. La Division s'occupe également de la promotion du bilinguisme dans les provinces, en accordant à celles-ci une aide financière ou technique en vue du fonctionnement des écoles de la seconde langue dans les provinces et l'enseignement de la seconde langue aux fonctionnaires provinciaux. La Division acquitte une partie des frais liés à la traduction des statuts et règlements des provinces et à la formation et au perfectionnement des traducteurs et réviseurs des gouvernements provinciaux.

Relations extérieures

La Division des relations extérieures s'occupe des relations avec le secteur privé.

Aide aux associations bénévoles. Ce programme a été lancé cette année en vue de fournir une aide financière et des conseils techniques aux associations nationales à but non lucratif dans le domaine de la traduction et de l'interprétation. Une partie des frais doit être assumée par les associations.

Programme de traduction de livres. Ce programme dont l'administration relève maintenant du Conseil des arts, a été mis sur pied en vue de fournir des subventions aux éditeurs canadiens au titre des frais de traduction d'ouvrages canadiens de grande valeur.

Aide technique au secteur privé. Il s'agit d'un programme visant à fournir à des entreprises commerciales et à des institutions privées aide et conseils, données et documents techniques à la suite des résultats de travaux de recherche dans le domaine de la formation linguistique et de la traduction. A l'heure actuelle, grâce à ce programme,

quarante sociétés de Montréal ont pu mettre leurs ressources en commun et créer un centre d'étude linguistique qui leur permet d'envisager leurs problèmes linguistiques sous un angle commun.

Programmes spéciaux

Cette division a élaboré des programmes en vue de favoriser, au Canada, la recherche linguistique, notamment en ce qui a trait à l'enseignement et à l'étude de la seconde langue. Ces programmes n'ont été lancés qu'à la toute fin de la présente année financière.

Aide à l'éducation

La Direction de l'aide à l'éducation administre les transferts de fonds fédéraux au bénéfice des provinces en vue d'aider celles-ci à faire face au coût croissant de l'enseignement postsecondaire. La Partie II de la Loi de 1967 sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, et ses règlements d'application, prévoyaient des paiements de rajustement au titre de l'enseignement postsecondaire pour les années financières de 1968 à 1972.

Au cours de l'année, le montant total des paiements de rajustement en espèces, versés en vertu de cette Loi au titre des dépenses prévues admissibles, s'est élevé à \$443,659,375 pour l'année financière 1971 – 1972, auxquels il faut ajouter une somme supplémentaire de \$6,795,965 visant des demandes relatives à l'année 1967 – 1968 (voir Annexe F).

L'entente conclue relativement à une aide financière fédérale au titre de l'enseignement postsecondaire a été prolongée jusqu'au 31 mars 1974, en vertu de la Loi de 1972 sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Recherche et liaison en matière d'éducation

La Direction de recherche et de liaison en matière d'éducation a été créée en septembre 1971. Les fonctions de la nouvelle Direction sont les suivantes: rassembler les données nécessaires à la planification et à l'élaboration de la politique fédérale dans le domaine de l'éducation; fournir une aide technique aux autres comités et directions qui s'occupent de questions relatives à l'éducation; et participer à l'élaboration d'un système d'information en matière d'enseignement, au moyen de documentation ou de publications.

La Direction de l'aide à l'éducation et la Direction de recherche et de liaison en matière d'éducation ont toutes deux participé, de concert avec d'autres ministères, à l'élaboration de la politique à long terme du gouvernement dans le domaine de l'enseignement postsecondaire.

Bureau des traductions

Pour répondre aux nouvelles normes de classification établies par le Conseil du Trésor, le Bureau des traductions a entrepris une réorganisation de ses structures le 1er avril 1971. Le Bureau est maintenant divisé en quatre directions: Opérations générales, Opérations spéciales, Recherche et perfectionnement, Administration. Les statistiques relatives à la production du Bureau pour l'année financière 1971 – 1972 figurent dans l'Annexe G du présent document.

Opérations générales

La Direction des opérations générales comprend tout le personnel de traduction du Bureau, sauf celui de la Division des traductions parlementaires et de la Division multilingue. Elle compte les cinq divisions suivantes: Division de l'activité régionale, Division de la traduction générale, Division scientifique et technique, Division socio-économique et Division juridique.

Activité régionale. Pour répondre à l'accroissement des demandes de traduction dans les bureaux régionaux, les services de Montréal et de Québec ont été élargis et de nouveaux services sont prévus à Toronto et à Fredericton afin de desservir les ministères et organismes fédéraux dans ces régions.

Traduction générale. La Division dessert quelque 70 institutions fédérales qui n'ont pas leur propre service de traduction. Grâce à l'établissement de quatre sections spécialisées, il est possible de répartir le travail selon le genre de documents à traduire. La Section des traductions anglaises a pris de l'importance; elle dessert tous les ministères et organismes dont la demande de traductions du français vers l'anglais est insuffisante pour justifier un poste de traducteur à plein temps.

Division socio-économique. La Division comprend les Sections ministérielles suivantes: Approvisionnements et Services, Douanes et Accise, Finances, Industrie et Commerce, Main-d'oeuvre et Immigration, Revenu national (Impôt), Statistiques et Travail. Le Secrétariat d'État et le ministère de la Consommation et des Corporations d'une part, et, d'autre part, la Commission d'assurance-chômage, le ministère de l'Expansion économique régionale et la Commission de la Fonction publique sont desservis par des sections mixtes.

Division scientifique et technique. La Division dessert les ministères suivants: Affaires des anciens combattants; Affaires indiennes et Nord canadien; Affaires urbaines; Agriculture; Communications; Défense nationale; Énergie, Mines et Ressources; Environnement; Postes; Santé nationale et Bien-être social; Transport et Travaux publics.

Division juridique. La Division se compose des Sections suivantes: Affaires extérieures, Cour fédérale, Cour suprême, Lois et Section juridique centrale.

La demande de traductions a augmenté dans toutes les Divisions; il ne fait pas de doute que cette augmentation découle en partie de la mise en application de la Loi sur les langues officielles. Les surcharges de travail ont été envoyées d'une section ou division à une autre, au confiées à des traducteurs à la pige.

Opérations spéciales

La Direction des opérations spéciales se compose des Divisions de l'interprétation et de la traduction parlementaires et de la Section des conférences, nouvellement constituée, qui s'occupe de la traduction et de l'interprétation des conférences dans les deux langues officielles et dans les langues étrangères.

Traduction parlementaire. La Division de la traduction parlementaire comprend trois sections dont deux assurent en permanence la traduction des déliberations du Sénat et de la Chambre des communes; l'autre est chargée de toutes les traductions provenant des comités du Sénat et de la Chambre à l'exception des procès-verbaux eux-mêmes.

Interprétation parlementaire. La Division de l'interprétation parlementaire assure tous les services d'interprétation des deux chambres du Parlement, de leurs comités et d'autres activités connexes, comme les conférences de presse.

Service de conférence. L'expansion la plus remarquable dans ce secteur s'est manifestée au niveau de la demande d'interprètes multilingues, qui a entraîné la création au sein de la Direction, d'une équipe chargée d'assurer les services d'interprétation pour les conférences et entretiens en langues étrangères. Cette fonction a été par la suite retirée à la Section multilingue pour être confiée à la Direction des opérations spéciales; elle relève maintenant de la Section

des conférences dans les langues officielles. La Section des conférences multilingues engage surtout des interprètes à forfait étant donné que les besoins dans la langue en question ne justifient pas normalement l'emploi d'une personne à plein temps.

Recherche et Perfectionnement

La Direction de la recherche et du perfectionnement se compose de la Division de la recherche terminologique et linguistique (Centre de terminologie), ainsi que de la Division de la formation et du perfectionnement.

Recherche terminologique et linguistique. La Division comprend la Section de la recherche et la Section de l'information. La première possède un personnel de douze terminologues et son effectif est maintenant complet. Les sections de la bibliothèque et de l'information n'ont pas encore commencé leur activité normale.

Grâce à des travaux de recherche effectués à partir de périodiques, plus de 10,000 nouvelles entrées ont été consignées au fichier central, qui en contient maintenant au delà de 130,000. Des glossaires sont en voie de préparation dans des domaines comme la pollution, les services postaux, la flore et la faune aquatique du Canada ainsi que les peintures et les vernis.

La Division a poursuivi la publication du bulletin mensuel intitulé l'Actualité terminologique, qui est tiré à 1,500 exemplaires. En outre, des bulletins (glossaires) mensuels ont paru et plus de 5,000 communiqués nouveaux ou réimprimés ont été distribués au personnel du Bureau, aux fonctionnaires, à des universités, à des collèges et à d'autres services de traduction dans le monde entier. Des travaux de recherche ont également été effectués pour le compte d'autres ministères; ils ont permis d'établir des glossaires spécialisés dans les domaines de l'agriculture, des sciences policières, des arts graphiques, de la photographie et des affaires sociales.

La Division a également participé avec d'autres pays francophones à la constitution d'un vocabulaire administratif sous les auspices du Conseil international de la langue française.

Formation et perfectionnement. Par suite de la réorganisation du Bureau, l'école des stagiaires a été dissoute le 31 décembre 1971. La pénurie de traducteurs s'étant atténuée, les fonctions de l'école des stagiaires sont maintenant assumées, pour une bonne part, par les universités canadiennes qui donnent des cours de traduction.

Formation universitaire. La Division poursuit son programme d'orientation et d'aide financière à l'intention des étudiants des écoles de traduction de l'Université de Montréal, de l'Université Laval, de l'Université Laurentienne et de l'Université d'Ottawa. Actuellement, 151 étudiants bénéficient de cette aide.

Perfectionnement. Le personnel de la Division a également

participé à la mise sur pied d'un cours de perfectionnement en administration d'une durée de onze semaines qu'ont suivi vingt chefs de section actuels ou futurs.

Le 1^{er} janvier 1972, cinq jeunes traducteurs ont été affectés à Paris pour six mois, dans divers ministères ou organismes du gouvernement français. Vingt-deux traducteurs suivent des cours offerts par des universités, dont vingt à temps partiel et deux à plein temps.

Un nouveau programme de perfectionnement et de formation en cours d'emploi est actuellement en voie de préparation.

Administration

Tous les services de soutien du bureau sont maintenant groupés sous une seule Direction. La Direction de l'administration comprend également la Division des services multilingues, étant donné que les travaux en langues étrangères sont, pour la plupart, donnés à forfait.

Section des contrats. Il s'agit essentiellement du service responsable des surcharges de travail, qui assure la coordination des demandes de traduction entre les services ministériels, les services régionaux et les traducteurs à la pige.

Services multilingues. Le nombre de demandes en vue de la traduction de rapports et d'ouvrages scientifiques et techniques de provenance étrangère a augmenté considérablement. Les hommes de science du monde entier peuvent avoir accès à ces traductions, grâce au répertoire établi par la Bibliothèque scientifique nationale et diffusé à l'échelle internationale. Les visites officielles de M. Kossyguine et du Maréchal Tito en octobre et en novembre ont rendu nécessaire la traduction, dans de très brefs délais, d'itinéraires, de programmes de concert et d'autres documents du genre.

Informatique. La Division de l'informatique est entrée en activité le 1^{er} octobre 1971. Elle a mis sur pied un système de traitement de l'information relative à la production et, à la fin de l'année financière, elle a commencé à publier chaque mois des données statistiques au sujet du personnel de soutien. La Division a également fourni à l'ensemble du Ministère des services de programmation et de consultation, et s'attend à ce que cette activité prenne de l'ampleur dans l'avenir.

Administration financière et générale

Cette année, la Direction de l'administration financière et générale a entrepris une importante réorganisation. Ses divisions, au nombre de sept, sont chargées de fournir une aide financière et générale à tous les programmes du Ministère.

Administration

Un directeur associé a été nommé cette année afin de prendre en charge les travaux de planification de la Direction ainsi que la surveillance des activités de trois Divisions. En janvier 1972, la Direction a distribué un nouveau Guide des méthodes et règles administratives. Des plans ont également été mis au point afin de fournir d'autres services spécialisés.

Ressources financières

La Division des ressources financières a coordonné et préparé les prévisions de programmes, le budget des dépenses et des rapports financiers. Elle a conseillé et renseigné les chefs de service sur l'évolution de l'emploi et des dépenses, sur les règlements et sur d'autres questions relatives à l'obtention et à l'utilisation des ressources financières.

Services financiers

La Division des services financiers est chargée de la vérification et de la comptabilité de toutes les dépenses du Ministère, ainsi que de la préparation d'états financiers mensuels. Elle a, cette année, mis sur pied un système de codage destiné à faciliter la production de rapports automatisés en matière de gestion financière, et elle envisage la possibilité d'automatiser un plus grand nombre de ses opérations. On trouvera dans l'Annexe H la ventilation par programme des revenus et dépenses du Ministère pour

les années financières 1970 - 1971 et 1971 - 1972.

Gestion des immeubles et du matériel

La Division de gestion des immeubles et du matériel regroupe la gestion du matériel, la gestion des immeubles et la gestion des télécommunications.

Le service de la gestion du matériel a passé 1,893 commandes de matériel, vérifié 2,562 factures d'un montant global de \$345,000, et produit 3.6 millions de copies par l'entremise de sa Section de polycopie.

Le service de la gestion des immeubles a réalisé 637 projets d'immobilisation dans 47 établissements occupés par le Ministère; les dépenses engagées au titre de l'entretien et de légers travaux de réfection se sont élevées à \$70,000. Les locaux du Ministère représentent une superficie de 349,000 pieds carrés, et les frais de location se chiffrent à \$1,713,014.

Le service de la gestion des télécommunications a été élargi en vue de planifier et de coordonner, à l'échelle nationale, les besoins du Ministère en matière de télécommunications. Le Ministère dispose de 1,081 postes et appareils téléphoniques, soit 125 systèmes à clefs et 125 systèmes d'intercommunication; l'ensemble occasionne des frais de l'ordre de \$272,000.

Bibliothèque

La bibliothèque a fait l'acquisition d'au-delà de 1,500 livres et documents, et s'est abonnée à 108 nouveaux périodiques. Au nombre des acquisitions spéciales, mentionnons les dossiers et documents du Comité Jeunesse ainsi que les rapports originaux des projets de Perspectives-Jeunesse.

Les fonctions du service de la bibliothèque se sont également accrues, ainsi que l'indiquent les statistiques suivantes: 35 p. 100 pour la circulation; 35 p. 100 pour les prêts entre bibliothèques; 67 p. 100 pour le traitement des documents de bibliothèque et 145 p. 100 pour ce qui est des demandes de renseignements.

Gestion des dossiers

La Division de la gestion des dossiers a institué un nouveau système de classement dans le cadre du programme de subventions au titre du civisme versées aux associations et groupes ethniques, et elle a fusionné les archives des finances et du personnel. En outre, 1,520 pieds cubes de dossiers périmés ont été détruits et 35 pieds cube d'archives inutilisées ont été confiées aux Archives publiques.

Services de transcription

Les Services de transcription ont entrepris un programme intensif de perfectionnement à l'intention des secrétaires et rédigé des guides portant sur les rudiments de la transcription. Un service de miniaturisation et de dactylographie automatisée a également été mis à la disposition du Ministère.

Administration du personnel

La Direction de l'administration du personnel est chargée de la gestion du personnel du Secrétariat d'État et des Musées nationaux.

Au cours de l'année, la Direction s'est surtout attachée à identifier et à résoudre un grand nombre de problèmes sérieux en matière d'administration du personnel, problèmes qui s'étaient accumulés par suite de la croissance rapide du Ministère.

Au cours de la seconde partie de l'année, la Direction a élaboré de nouvelles structures de gestion du personnel, afin d'être en mesure d'offrir un service plus efficace par rapport aux objectifs des programmes du Ministère. Des relations de travail plus étroites ont été établies avec toutes les Directions afin d'assurer une transition plus souple entre la planification des programmes et le classement et la dotation des postes touchés.

En mars 1972, le Ministère comptait 1,653 employés. Au cours de l'été 1971, 222 employés occasionnels ont été engagés dans le cadre de Perspectives-Jeunesse, du programme Été 1971 et du programme des Auberges, ainsi que 181 étudiants qui ont occupé divers postes dans le Ministère.

aux demandes de renseignements et aux lettres du grand public et coordonne la formulation des réponses aux questions posées au Ministre à la Chambre des communes.

La Section de l'audio-visuel et de la production maintient des relations avec les cinéastes, imprimeurs et graphistes de façon à permettre à la Direction de répondre de façon satisfaisante aux besoins du Ministère dans ces domaines, et elle assure le contrôle de la qualité du matériel imprimé et audio-visuel produit.

Au cours de l'année à l'étude, la Direction a assuré, en plus de ses fonctions permanentes, la planification et l'administration des programmes d'information liés à Perspectives-Jeunesse et à Festival Canada.

Service de l'information

La Direction du service de l'information est chargée de la publicité, des relations avec les organes d'information, des relations publiques et de la production du matériel imprimé et audio-visuel lié aux activités et aux attributions du Ministère.

Au cours de l'année à l'étude, la réorganisation complète de la Direction a entraîné la restructuration des services. Cette nouvelle organisation se caractérise entre autres par une direction collégiale. En effet, la Direction du service de l'information est gérée par un Comité de planification de l'information qui se réunit à intervalles réguliers afin d'étudier les besoins du Ministère en matière d'information, de prévoir les mesures à prendre pour répondre à ces besoins et d'attribuer les ressources requises en vue de leur concrétisation.

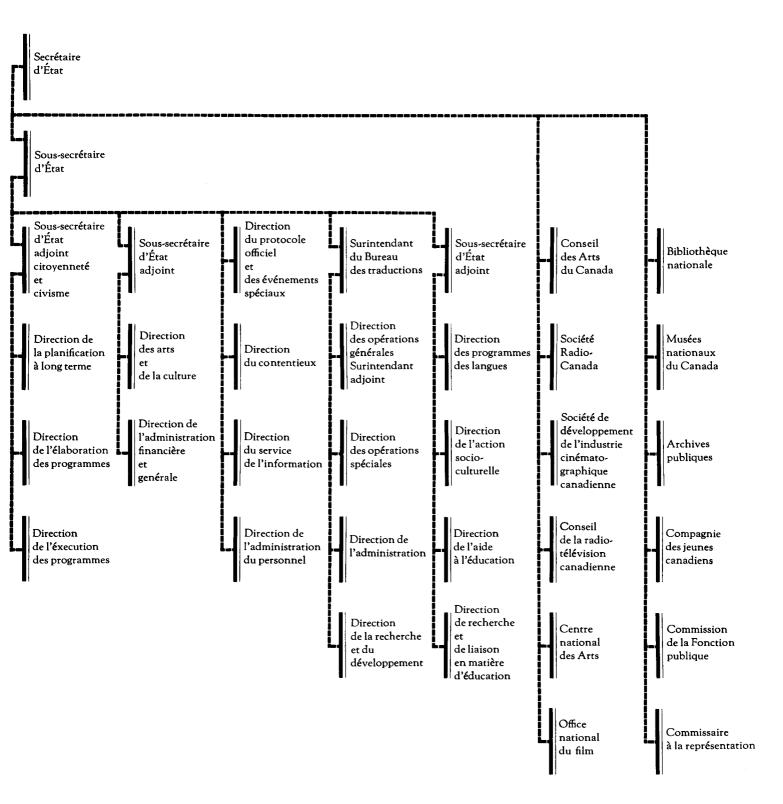
Le Comité de planification de l'information se compose du Directeur, qui en est le président, de trois coordonnateurs de l'information, tous chargés d'un secteur de programme particulier, et de l'adjoint au Directeur. Lorsque les membres du comité se sont entendus sur la manière d'utiliser les ressources en matière d'information, chacun des coordonnateurs assure la surveillance de la production des divers éléments du programme, dont la mise en oeuvre est assurée par trois groupes auxiliaires, soit les sections des services de presse, de l'information du public, de l'audiovisuel et de la production.

La Section des services de presse est chargée de la production de communiqués de presse, du service des coupures dont le travail s'effectue sur une base quotidienne, et de la planification et de l'organisation de conférences de presse et d'entrevues. Le chef de la Section est souvent appelé à jouer le rôle d'intermédiaire entre les organes d'information et le Ministre ou les membres de son Cabinet.

La Section de l'information du public est chargée de la rédaction, de la publication et de la révision des textes des diverses publications produites par le Ministère; elle assure la garde et le contrôle des réserves des publications, répond

Annexe A

Secrétariat d'État et organismes affiliés (le 31 mars, 1972)



Annexe B

Subventions: Arts et culture

Subventions de soutien		
Association internationale des critiques d'art (solde d'une subvention de \$20,000)	\$	2,442
Association internationale du théâtre pour l'enfance et la jeunesse		-
(premier versement d'une subvention de \$20,000)		58
Ligue canadienne de la radio diffusion		5,000
Conférence canadienne des arts		80,000
Association des artisans du Canada		15,500
Association des musées canadiens		70,000
Conseil canadien des arts populaires		50,000
Palmarès du film canadien		5,000
Trust des édifices des pères de la Confédération		225,000
Total partiel		453,000
Subvention d'immobilisation		
Shaw Festival		
(pour la construction d'un nouveau théâtre à Niagara-on-the-Lake)		500,000
Théâtre du nouveau monde (pour l'achat et l'aménagement de la		
Comédie canadienne, à Montreal)		300,000
Jeunesses musicales du Canada		
(pour le déplacement et l'aménagement du Pavillon de l'homme et de la musique au Mont Orford)		250,000
Total général	\$1,	,503,000

Annexe C

Subventions et contributions: Promotion du civisme

Subventions: Promotion du civisme	
Voyages-Échanges	\$ 4,115,000
Participation des immigrants	372,000
Autochtones	5,205,000
Droits de l'homme	80,000
Participation des citoyens	735,000
Total partiel	10,507,000
Contributions aux gouvernements provinciaux	
Voyages-échanges	1,023,000
Participation des immigrants	502,000
Total partiel	1,525,000
Autres programmes accordant des subventions	
Perspectives-Jeunesse	22,542,000
Auberges	599,000
Total partiel	23,141,000
Total général	\$35,173,000

Annexe D

Enregistrement de la citoyenneté de 1947 à 1972

Certificats de citoyenneté	1947–1948	1969	1970–1971	1971–1972	Premier trimestre 1970²
Délivrés à des Canadiens					
Naissance	41,288	3,796	4,086	4,853	993
Naturalisation	62,833	2,157	2,042	2,033	588
Mariage	16,091	3,039	2,889	2,797	1,012
Résidence	36,336	25,187	19,506	17,628	7,487
Dissipation d'un doute	234	2	6	6	1
Réintégration	1,287			1	
Remplacement	31,791	3,782	4,237	4,991	909
Certificats petit format	553,698	61,488	60,608	66,231	16,693
Total de certificats délivrés	743,558	99,451	93,374	98,540	27,683
Accordés à des sujets britanniques					
Adultes	128,613	13,811	14,552	18,192	3,619
Mineurs	28,847	3,310	3,168	4,535	783
Adoptés ou légitimés	829	15	7	14	6
Total	158,289	17,136	17,727	22,741	4,408
Accordés à des étrangers					
Adultes	704,198	33,990	32,331	36,003	6,431
Mineurs	157,344	8,253	8,218	7,984	1,860
Adoptés ou légitimés	3,200	17	26	12	10
Nouvelle acquisition du statut	9,857	504	505	621	138
Total	874,599	42,764	41,080	44,620	8.439
Total de certificats accordés	1,032,888	59,900	58,807	67,361	12,847
Total de certificats accordés et délivrés	1,776,446	159,351	152,181	165,901	40,530
Divers					
Rétention	3,108	252	276	341	53
Enregistrement de la naissance à l'étranger	85,541	5,811	5,527	6,269	1,355
Prolongations	1,194	_		_	_
Perte du fait de l'acquisition d'une nationalité étrangère	7,569	755	272	654	
Renonciation	11	6	6	-	
Révocation	1,530	1	2	5	

^{1.} Les chiffres de 1969 et des années antérieures sont présentés par année civile. A partir de 1970–1971, ils correspondent à l'année financière. Les chiffres concernant la perte de la citoyenneté du fait de l'acquisition d'une nationalité étrangère, de la renonciation ou de la révocation continuent cependent à être présentés par année civile. A compter de 1972–1973, ces chiffres correspondront également à l'année financière.

^{2.} Les chiffres du premier trimestre de 1970 sont présentés séparément du fait de la transposition de l'année civile à l'année financière.

Personnes ayant obtenu un certificat de citoyenneté canadienne selon le pays d'allégeance antérieure et la période d'immigration

	Total	Avant 1931	1931- 1940	1941- 1945	1946– 1950	1951 1955	1956- 1960	1961- 1965	1966– 1970	1971	Personnes n é e au Canada¹
Ensemble des pays	63,669	774	173	67	2,507	8,037	13,377	23,312	14,828	71	523
Pays membres du Commonwealth											
britannique	20,567	106	24	4 8	1,691	3,205	4,498	6,098	4,874	21	2
Antilles britanniques	1,785	1	_	3	16	62	201	938	563	1	_
Australie	215		2	1	12	22	44	87	47		
Ceylan	66			_		1	2	32	31	_	
Chypre	115	_	_	-	1	1	4	61	48	_	
Guinée britannique	619		_	_	1	20	29	341	228	_	_
Hong Kong	903	_		-	2	4	43	298	555	1	
Îles britanniques	13,160	102	20	42	1,575	2,808	3,751	2,972	1,876	12	2
Inde	1,964	1	_	1	10	30	86	769	1,065	2	_
Irlande	614	2	_	1	30	124	242	139	75	1	_
Kenya	68	_	1		1	3	3	27	33		_
Malaysie	75	—		_		1	3	41	29	1	
Malte	322		1	_	34	107	56	94	30		
Nouvelle-Zélande	70		_	_	5	12	14	22	17		
Pakistan	370	_		_	_	2	9	180	178	1	
Rhodésie	45	_			2	4	3	25	11		
Singapour	18	_	—				_	9	9	_	_
Tanzanie	29	_					_	14	15	_	
Autres	129	_	_	_	2	4	8	49	64	2	_
États-Unis	1,944	194	51	10	88	179	287	562	292	11	270
Pays européens	31,946	415	95	6	691	4,481	8,194	12,263	5,539	20	242
							•				
Albanie	17		_	_	_	_		13	4		_
Albanie Allemagne	17 3,796	- 32	- 7		— 98	1,100	 1,211	13 994	4 336	<u></u> 4	 14
				<u> </u>					336		— 14 11
Allemagne	3,796	32	7		98	1,100	1,211	994		4	
Allemagne Autriche	3,796 431	32 19	7 1		98 7	1,100 122	1,211 106	994 116	336 49	4	11
Allemagne Autriche Belgique	3,796 431 433	32 19 7	7 1		98 7 11	1,100 122 84	1,211 106 134	994 116 134	336 49 57	<u>4</u> 	11 5
Allemagne Autriche Belgique Bulgarie	3,796 431 433 38	32 19 7	7 1 1	_ _ _	98 7 11 —	1,100 122 84 2 57	1,211 106 134 4	994 116 134 18	336 49 57 14	4 - - -	11 5 —
Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Danemark	3,796 431 433 38 448	32 19 7 — 22	7 1 1 — 2	- - - 1	98 7 11 — 6	1,100 122 84 2	1,211 106 134 4 225	994 116 134 18 83	336 49 57 14 27	4 	11 5 — 25
Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Danemark Espagne	3,796 431 433 38 448 418	32 19 7 — 22	7 1 1 —	 _ _ 1 	98 7 11 — 6 —	1,100 122 84 2 57 4	1,211 106 134 4 225 50 120	994 116 134 18 83 234 74	336 49 57 14 27 129	4 - - - - 1	11 5 — 25
Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Danemark Espagne Finlande	3,796 431 433 38 448 418 347 1,451	32 19 7 — 22 — 27	7 1 1 — 2 — 5	 	98 7 11 — 6 —	1,100 122 84 2 57 4 82	1,211 106 134 4 225 50	994 116 134 18 83 234 74 647	336 49 57 14 27 129 25 320	4 - - - - 1	11 5 - 25 - 14
Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Danemark Espagne Finlande France Grèce	3,796 431 433 38 448 418 347 1,451 3,702	32 19 7 — 22 — 27 5	7 1 1 — 2 — 5 1		98 7 11 — 6 — 22	1,100 122 84 2 57 4 82 209 99	1,211 106 134 4 225 50 120 240 570	994 116 134 18 83 234 74 647 2,159	336 49 57 14 27 129 25 320 855	4 1 1	11 5 25 14 4
Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Danemark Espagne Finlande France Grèce Hongrie	3,796 431 433 38 448 418 347 1,451 3,702 1,183	32 19 7 — 22 — 27 5 4 18	7 1 1 - 2 - 5 1 - 8		98 7 11 — 6 — 22 13 9	1,100 122 84 2 57 4 82 209 99 28	1,211 106 134 4 225 50 120 240 570 360	994 116 134 18 83 234 74 647 2,159 357	336 49 57 14 27 129 25 320 855 396	4 1 1	11 5 — 25 — 14 4 1 5
Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Danemark Espagne Finlande France Grèce Hongrie Italie	3,796 431 433 38 448 418 347 1,451 3,702 1,183 8,820	32 19 7 — 22 — 27 5 4	7 1 1 — 2 — 5 1		98 7 11 — 6 — 22 13	1,100 122 84 2 57 4 82 209 99 28 1,436	1,211 106 134 4 225 50 120 240 570 360 3,313	994 116 134 18 83 234 74 647 2,159 357 3,068	336 49 57 14 27 129 25 320 855 396 847	4 1 1	11 5 — 25 — 14 4 1 5 22
Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Danemark Espagne Finlande France Grèce Hongrie Italie Luxembourg	3,796 431 433 38 448 418 347 1,451 3,702 1,183 8,820 23	32 19 7 — 22 — 27 5 4 18 14	7 1 1 - 2 - 5 1 - 8		98 7 11 — 6 — 22 13 9 107 —	1,100 122 84 2 57 4 82 209 99 28 1,436	1,211 106 134 4 225 50 120 240 570 360 3,313 12	994 116 134 18 83 234 74 647 2,159 357 3,068 2	336 49 57 14 27 129 25 320 855 396 847 8	4 1 1	11 5 25 14 4 1 5 22
Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Danemark Espagne Finlande France Grèce Hongrie Italie Luxembourg Norvège	3,796 431 433 38 448 418 347 1,451 3,702 1,183 8,820 23 119	32 19 7 — 22 — 27 5 4 18 14 —	7 1 1 2 5 1 8 12		98 7 11 — 6 — 22 13 9 107 — 1	1,100 122 84 2 57 4 82 209 99 28 1,436 1	1,211 106 134 4 225 50 120 240 570 360 3,313 12 22	994 116 134 18 83 234 74 647 2,159 357 3,068 2 18	336 49 57 14 27 129 25 320 855 396 847 8	4 1 1 1 2 	11 5 25 14 4 1 5 22 19
Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Danemark Espagne Finlande France Grèce Hongrie Italie Luxembourg Norvège Pays-Bas	3,796 431 433 38 448 418 347 1,451 3,702 1,183 8,820 23 119 2,244	32 19 7 — 22 — 27 5 4 18 14 — 24 12	7 1 1 2 5 1 8 12 2		98 7 11 — 6 — 22 13 9 107 — 1 130	1,100 122 84 2 57 4 82 209 99 28 1,436 1 30 766	1,211 106 134 4 225 50 120 240 570 360 3,313 12 22 721	994 116 134 18 83 234 74 647 2,159 357 3,068 2 18 416	336 49 57 14 27 129 25 320 855 396 847 8 5	4 1 1 1 2 1	11 5 25 14 4 1 5 22 19 11
Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Danemark Espagne Finlande France Grèce Hongrie Italie Luxembourg Norvège Pays-Bas Pologne	3,796 431 433 38 448 418 347 1,451 3,702 1,183 8,820 23 119 2,244 2,025	32 19 7 — 22 — 27 5 4 18 14 — 24 12 103	7 1 1 2 5 1 8 12		98 7 11 — 6 — 22 13 9 107 — 1 130 143	1,100 122 84 2 57 4 82 209 99 28 1,436 1 30 766 111	1,211 106 134 4 225 50 120 240 570 360 3,313 12 22 721 215	994 116 134 18 83 234 74 647 2,159 357 3,068 2 18 416 967	336 49 57 14 27 129 25 320 855 396 847 8 5 184	4 1 1 1 2 	11 5 — 25 — 14 4 1 5 22 — 19 11 48
Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Danemark Espagne Finlande France Grèce Hongrie Italie Luxembourg Norvège Pays-Bas Pologne Portugal	3,796 431 433 38 448 418 347 1,451 3,702 1,183 8,820 23 119 2,244 2,025 2,260	32 19 7 — 22 — 27 5 4 18 14 — 24 12 103 1	7 1 1 2 5 1 8 12 2 34		98 7 11 — 6 — 22 13 9 107 — 1 130 143	1,100 122 84 2 57 4 82 209 99 28 1,436 1 30 766 111 52	1,211 106 134 4 225 50 120 240 570 360 3,313 12 22 721 215 538	994 116 134 18 83 234 74 647 2,159 357 3,068 2 18 416 967 1,243	336 49 57 14 27 129 25 320 855 396 847 8 5 184 402 426	4 1 1 1 2 1	11 5 25 14 4 1 5 22 19 11 48
Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Danemark Espagne Finlande France Grèce Hongrie Italie Luxembourg Norvège Pays-Bas Pologne Portugal Roumanie	3,796 431 433 38 448 418 347 1,451 3,702 1,183 8,820 23 119 2,244 2,025 2,260 210	32 19 7 — 22 — 27 5 4 18 14 — 24 12 103 1 15	7 1 1 2 5 1 8 12 2		98 7 11 — 6 — 22 13 9 107 — 1 130 143 — 5	1,100 122 84 2 57 4 82 209 99 28 1,436 1 30 766 111 52 16	1,211 106 134 4 225 50 120 240 570 360 3,313 12 22 721 215 538 19	994 116 134 18 83 234 74 647 2,159 357 3,068 2 18 416 967 1,243 73	336 49 57 14 27 129 25 320 855 396 847 8 5 184 402 426 73	4 1 1 1 2 1 2	11 5 25 14 4 1 5 22 19 11 48 6
Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Danemark Espagne Finlande France Grèce Hongrie Italie Luxembourg Norvège Pays-Bas Pologne Portugal Roumanie Suède	3,796 431 433 38 448 418 347 1,451 3,702 1,183 8,820 23 119 2,244 2,025 2,260 210 91	32 19 7 — 22 — 27 5 4 18 14 — 24 12 103 1 15 13	7 1 1 2 5 1 8 12 2 34		98 7 11 — 6 — 22 13 9 107 — 1 130 143 — 5 4	1,100 122 84 2 57 4 82 209 99 28 1,436 1 30 766 111 52 16 18	1,211 106 134 4 225 50 120 240 570 360 3,313 12 22 721 215 538 19 17	994 116 134 18 83 234 74 647 2,159 357 3,068 2 18 416 967 1,243 73	336 49 57 14 27 129 25 320 855 396 847 8 5 184 402 426 73 6	4 1 1 1 2 1 2	11 5 25 14 4 1 5 22 19 11 48 6 24
Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Danemark Espagne Finlande France Grèce Hongrie Italie Luxembourg Norvège Pays-Bas Pologne Portugal Roumanie Suède Suisse	3,796 431 433 38 448 418 347 1,451 3,702 1,183 8,820 23 119 2,244 2,025 2,260 210 91 387	32 19 7 — 22 — 27 5 4 18 14 — 24 12 103 1 15 13 6	7 1 1		98 7 11 — 6 — 22 13 9 107 — 1 130 143 — 5 4	1,100 122 84 2 57 4 82 209 99 28 1,436 1 30 766 111 52 16 18 34	1,211 106 134 4 225 50 120 240 570 360 3,313 12 22 721 215 538 19 17 52	994 116 134 18 83 234 74 647 2,159 357 3,068 2 18 416 967 1,243 73 9 171	336 49 57 14 27 129 25 320 855 396 847 8 5 184 402 426 73 6 116	4 1 1 1 2 1 2	11 5 25 14 4 1 5 22 19 11 48 6 24 4
Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Danemark Espagne Finlande France Grèce Hongrie Italie Luxembourg Norvège Pays-Bas Pologne Portugal Roumanie Suède Suisse Tchécoslovaquie	3,796 431 433 38 448 418 347 1,451 3,702 1,183 8,820 23 119 2,244 2,025 2,260 210 91 387 270	32 19 7 — 22 — 27 5 4 18 14 — 24 12 103 1 15 13 6 10	7 1 1 2 5 1 8 12 2 34 7	1 2 1 1 	98 7 11 — 6 — 22 13 9 107 — 1 130 143 — 5 4 4 14	1,100 122 84 2 57 4 82 209 99 28 1,436 1 30 766 111 52 16 18 34	1,211 106 134 4 225 50 120 240 570 360 3,313 12 22 721 215 538 19 17 52 6	994 116 134 18 83 234 74 647 2,159 357 3,068 2 18 416 967 1,243 73 9 171 82	336 49 57 14 27 129 25 320 855 396 847 8 5 184 402 426 73 6 116 130	4 1 1 1 2 1 2 1	11 5
Allemagne Autriche Belgique Bulgarie Danemark Espagne Finlande France Grèce Hongrie Italie Luxembourg Norvège Pays-Bas Pologne Portugal Roumanie Suède Suisse	3,796 431 433 38 448 418 347 1,451 3,702 1,183 8,820 23 119 2,244 2,025 2,260 210 91 387	32 19 7 — 22 — 27 5 4 18 14 — 24 12 103 1 15 13 6	7 1 1		98 7 11 — 6 — 22 13 9 107 — 1 130 143 — 5 4	1,100 122 84 2 57 4 82 209 99 28 1,436 1 30 766 111 52 16 18 34	1,211 106 134 4 225 50 120 240 570 360 3,313 12 22 721 215 538 19 17 52	994 116 134 18 83 234 74 647 2,159 357 3,068 2 18 416 967 1,243 73 9 171	336 49 57 14 27 129 25 320 855 396 847 8 5 184 402 426 73 6 116	4 1 1 1 2 1 2	11 5 25 14 4 1 5 22 19 11 48 6 24 4

	Total	Avant 1931	1931- 1940	1941- 1945	1946- 1950	1951- 1955	1956- 1960	1961- 1965	1966– 1970	1971	Personnes nées au Canada¹
Pays de l'Asie	6,126	55	3	3	28	130	275	2,774	2,840	11	7
Birmanie	42	_	_	_		_		25	17		_
Chine	2,797	47	3	2	27	105	193	1,217	1,191	8	4
Corée	121	_	_	_			2	50	68	1	
Indonésie	35	_	_	_		1	1	11	22	_	
Iran	103			_	_	1	1	68	33	_	
Iraq	102		_	_			-	60	42	_	
Israël	768	_	_	_	-	2	8	342	415		1
Japon	125	5		_	1	_	25	42	50		2
Jordanie	106	_	_	_		-	_	35	71	_	_
Liban	574	2	_		_	19	34	252	267		_
Philippines	846	_	_	1	_	_	3	417	425	_	_
Syrie	149		_			_	_	52	97	_	
Turquie	304	1	_		_	2	5	183	113		_
Viet-Nam	33	_	_	_		_	3	12	16	2	
Autres	21	_	_		_			8	13		<u> </u>
Pays d'Amérique du Su	ıd 450	1		_	_	19	59	255	115		1
Argentine	92		_			9	15	47	21		
Brésil	122	1	_	_		1	8	73	39	_	_
Chili	45		_	_		2	4	28	11		_
Colombie	19		_	_	_	1	2	11	5	_	_
Paraguay	86	_	_	_		5	25	40	16	_	_
Pérou	19	_	_	_		_	_	11	8	_	_
Uruguay	15	_	_	_		_	_	13	2	_	_
Venezuela	41	_	_	_		1	3	28	8	_	1
Autres	11	_	_		_	_	2	4	5	_	
Autres pays	2,636	3	_	_	9	23	64	1,360	1,168	8	1
Afrique du Sud	438				3	13	28	186	208		
Algérie	14		_	_	_		_	8	6		_
Cuba	25	1	_	_	_		3	1	19	1	_
Haïti	96	_	_	_	_	1	6	52	37	_	_
Mexique	91	2		_	2	7	16	37	21	6	
Maroc	542	_	_	_	1	i	3	442	95	_	_
République arabe unie	1,365	_	_	_	1	1	5	602	756		_
Tunisie	40	_			_	_		23	17		
Autres	25				2		3	9	9	1	1

Le nombre de femmes ayant perdu la citoyenneté canadienne du fait de leur mariage figure dans cette colonne.
 L'U.R.S.S. comprend les pays de la Baltique.

Annexe E

Subventions: Expansion du bilinguisme Action socio-culturelle

Type de subvention	Nombre de subventions	Montant
Soutien	10	\$ 148,000
Diffusion	37	237,574
Animation	10	598,825
Conférences	8	22,734
Jeunesse	17	124,154
Centres	72	495,515
International	3	33,231
Spécial	36	253,943
Total	193	\$1,914,976

Programmes des Langues

Aide aux associations bénévoles	
(interprétation et traduction)	\$ 152,299
Programme de bourses pour l'école de de langues d'été	1,343,053
Recherche linguistique	243,000
Contributions aux provinces	
(bilingualisme dans l'éducation)	75,496,814*
Contributions aux provinces	
(aide technique et financière)	60,127
Total	\$77,295,293

^{*}Ces chiffres incluent des paiements de rajustement de l'ordre de \$14,000,000 faits en 1971–1972 mais couvrant les périodes 1970–1971 et 1971–1972, et des paiements au niveau universitaire rétroactifs au 1er janvier 1970.

Annexe F

Enseignement postsecondaire Transferts fiscaux et paiements de rajustement aux provinces (En milliers de dollars)

	(1)Total des dépenses	(2) 50% des dépenses	(3) \$15 per cap	pita	(4) Le plus grand de	(5) Total du transfert	(6) Valeur de paiement de
	d'opération admissibles ¹	d'opération admissibles	1970-19712	1971–1972	deux ou de trois	d'impôt de base³	rajustements (4 moins 5)
Terre-Neuve	22,900	11,450	13,742	15,638	15,638	9,295	6,343
Île-du-Prince-Édouard	5,500	2,750	2,995	3,408	3,408	1,962	1,444
Nouvelle-Écosse	62,900	31,450	_	_	31,450	13,661	17,789
Nouveau-Brunswick	35,400	17,700	17,041	19,393	19,393	11,156	8,237
Québec	505,000	252,500			252,500	107,026	145,474
Ontario	670,000	335,000	_	_	335.000	175,391	159,609
Manitoba	73,400	36,700		_	36,700	17,484	19,216
Saskatchewan	65,256	32,628	_	_	32,628	16,444	16,184
Alberta	177,421	88,710	_	_	88,710	27,918	60,792
Colombie-Britannique	121,000	60,500	-	<u> </u>	60,500	45,799	14,701

1. Estimations provinciales.

Total

2. La Loi laissait aux provinces, pour 1967–68, le choix entre le plus avantageux des deux régimes suivants: soit recevoir une somme de \$15 par habitant (per capita), soit demander au gouvernement fédéral de prendre en charge la moitié (50%) des dépenses de fonctionnement admissibles pour l'enseignement postsecondaire. Après la première année, les provinces sous le régime du per capita, recevraient une augmentation annuelle (calculée en fonction du taux de croissance na-

1,738,777

869,388

tional des dépenses admissibles) jusqu'à la prise en charge fédérale à 50%. Le taux d'accroissemant en 1971-72 par rapport 1970-71 est 1.13%.

426,136

449,7894

875,927

- 3. Valeur de l'abattement fiscal et des paiements de péréquation telle que calculée par le Ministère des finances en juillet 1971.
- 4. En 1971–1972 un montant de \$6,795,965 a été payé en regard des réclamations pour 1967–1968.

Résumé des paiements de rajustement aux provinces 1967–1972 (En milliers de dollars)

Année fiscale du paiement	Montants des paiements pour l'année fiscale							
	1967–1968	1968–1969	1969–1970	1970–1971	1971–1972	de 1971-1972		
1967–1968	108,000	_	_	_	_	108,000		
1968–1969	52,471	224,324	_	_		276,324		
1969–1970	15,534	_	285,899			301,433		
1970–1971		15,000	_	373,269	_	388,269		
1971–1972	6,796	_	_	_	443,659	450,455		
Total à la fin de 1971–1972	182,736	239,324	285,899	373,269	443,659	1,524,416		

Annexe G

Production du Bureau des Traductions (Nombre de mots)

Division	Anglais-frança	is	
	Imprimé	Lettres	Autres
Affaires extérieures	1,703,366	115,440	61,242
Affaires indiennes et du nord	1,805,215	254,339	60,355
Affaires urbaines	331,045	15,665	123,305
Agriculture	1,267,667	180,567	201,460
Anciens combattants	665,364	281,539	43,845
Approvisionnements et services	2,015,945	134,668	
Assurance-chômage	883,114	64,645	264,520
Comités de la Chambre	8,003,710		
Comités du Sénat			
Commission canadienne des transports	1,008,493	40,914	
Commission de la Fonction publique	1,089,223	227,441	
Communications	675,462	101,282	103,285
Conférence constitutionnelle	164,515	13,000	1,950
Consommation et corporations	684,994	111,741	1,550
Cour fédérale	409,807	111,[71	
	435,483	3,604	40,672
Cour suprême Débats	10,183,500	1,538,300	46,150
	2,593,931		
Défense nationale		358,209	75,932
Environnement	781,879	94,888	3,486
Expansion économique régionale	658,568	92,241	
Finances	945,159	167,966	13,739
Formation	1,286,619		
Groupe de travail: impôt sur revenu	2,067,433		
Industrie et Commerce	1,992,132	441,704	
Juridique centrale	1,480,221		
Langues étrangères	<u> </u>	271,966	2,142,382
Lois	1,115,069		
Main-d'oeuvre et Immigration	2,226,722	330,791	15,009
Mines, Énergie et Ressources	850,365	104,372	
Montréal	8,329,535		
Postes	1,612,413	222,714	_
Québec	1,668,347	_	
Revenu national: Douanes et Accise	1,039,728	391,861	22,484
Revenu national: Impôt	2,196,881	675,350	169,502
Santé nationale et Bien-être social	2,278,261	489,178	32,098
Secrétariat d'État	936,886	207,173	
Solliciteur général	404,098	111,511	
Statistique	3,151,111	119,275	11,582
Traductions anglaises			
Traduction générale	6,649,336	216,934	415,173
Traduction générale D (Conseil Privé)	132,261	333	125,215
Transports	1,861,499	185,664	
Travail	1,352,242	145,275	304,761
Travaux publics	1,332,242	324,214	917,752
Travaux publics: Région de la capitale	626,718	29,250	27,005
Total	79,564,317	8,064,014	5,097,689

Français-anglais			Total	Traduction	Total	Services
Imprimé	Lettres	Autres		à l'extérieur	global	divers (heures)
<u> \</u>	-	_	1,880,048	24,800	1,904,848	5,460
483,198	172,746	9,265	2,785,118	118,800	2,903,918	6,760
		1,365	471,380	193,855	665,235	3,120
127,712	195,763	38,295	2,011,464	482,800	2,494,264	6,396
857	160,136	86,834	1,238,575	_	1,238,575	5,096
38,173	65,000	4,609	2,258,395	202,350	2,460,745	4,940
5,909	23,164	16,486	1,257,838	84,075	1,341,913	3,796
2,779,940	-		10,783,650	93,040	10,876,690	12,896
				1,360,035	1,360,035	4,316
3,220	8,137	_	1,060,764	34,880	1,095,644	2,548
95,845	39,650	_	1,452,159	6,250	1,458,409	3,016
49,648	77,125	33,481	1,040,283	79,340	1,119,623	4,264
	_		179,465		179,465	416
133,014	37,759	_	967,508	23,205	990,713	2,444
	_		409,807	98,585	508,392	5,096
_	_	_	479,7 <i>5</i> 9		479,759	6,500
1,076,805	230,745	_	13,075,500		13,075,500	12,844
696,240	233,291	45,411	4,003,014	595,248	4,598,262	8,112
123,299	51,563	118	1,055,233	205,320	1,260,553	5,252
429,532	32,618		1,212,959	22,150	1,235,109	2,652
243,780	122,377	886	1,493,907	13,000	1,506,907	7,592
	<u> </u>	_	1,286,619	_	1,286,619	33,280
	_		2,067,433		2,067,433	10,140
6,500	211,486	343,554	2,995,376	114,945	3,110,321	5,252
	_	_	1,480,221	11,530	1,491,751	9,048
	998,339	105,274	3,517,961	13,742,961	17,260,922	24,752
945	_		1,116,014		1,116,014	9,828
439,400	212,964	536,368	3,761,254	476,730	4,237,984	6,032
114,376	45,299		1,114,412	-	1,114,412	5,252
_		_	8,329,535	_	8,329,535	34,216
75,282	108,904	141,877	2,161,190	70,805	2,231,995	3,796
54,292	-		1,722,639	-	1,722,639	6,396
137,504	435,766	523,043	2,550,386	20,960	2,571,346	3,952
54,245	252,732	37,257	3,385,967	15,770	3,401,737	7,748
	128,227	227,441	3,155,205	214,245	3,369,450	11,492
271,050	15,245		1,430,354	392,935	1,823,289	3,692
86,320	55,120	_	657,049	25,900	682,949	3,120
32,352	22,366	6,441	3,343,127	194,590	3,537,717	9,308
3,102,426	303,621	_	3,406,047	_	3,406,047	6,916
	_	_	7,281,443	318,765	7,600,208	32,344
	_		132,594	3,100	135,694	3,588
561,818	195,615		2,804,596	202,975	3,007,571	7,540
56,579	98,812	40,980	1,998,649	60,015	2,058,664	6,292
	221,278	106,523	1,569,767	28,950	1,598,717	2,548
1,418	15,836	12,882	713,109		713,109	728
11,281,679	4,771,684	2,318,390	111,097,773	19,532,909	130,630,682	360,776

Activité de la division de l'Interprétation

	Jours ¹	Séances	Heures	Jours— Interprétatio
Section: Chambres des communes et Sénat	:			
Débats de la Chambre des communes	161	310	941½	930
Débats du Sénat	97	107	233½	160½
Comités du Sénat	58	87	2091/4	130½
Travaux paraparlementaires	24	43	1113/4	68½
Conférences de presse	36	43	55	27
Total	376	590	1,551	1,316½
Section: Comités I et II				
Délibérations des comités de la Chambre et des comités mixtes	113	474	792	761
Section: Conférences				
Conférences diverses (346)	757	1,527	4,670	2,2122
CRFTP (PSSRB)	34	82	141	186
Total	791	1,609	4,811	2,398
Total général	1,280	2,673	7,154	4,475½

^{1.} C'est-à-dire le nombre de jours pendant lesquels il y a eu des séances de la Chambre, des conférences, et cetera.

^{2.} Dont 130 jours de travail assuré par des interprètes pigistes.

Annexe H

État des recettes et dépenses

Programme	Revenus		Dépenses	
	1970–1971	1971-1972	1970-1971	1971–1972
Administration			\$ 2,518,886	\$ 3,223,847
Expansion du bilinguisme	_		53,352,080	78,352,072
Arts et culture	_	_	6,771,053	2,268,636
Centenaire de la Colombie-Britannique	•		155,106	9,838,222
Aide à l'éducation		_	332,730	486,390
Paiements de rajustement au titre de l'enseignement postsecondaire		_	388,268,988	450,458,956
Traduction	_	_	8,551,925	11,118,866
Promotion du civisme	_	_	6,315,694	16,312,616
Perspectives-Jeunesse	· —	_	_	24,692,157
Enregistrement de la citoyenneté	\$673,571	\$773,764	1,759,913	2,055,627
Total	\$673,571	\$773,764	\$468,027,375	\$598,807,392

^{*}Comprend: le cabinet du Secrétaire d'État; le cabinet du Ministre responsable de la citoyenneté et du civisme; le cabinet du Sous-secrétaire d'État; la Direction de l'administration financière et générale; la Direction de l'administration du personnel; la Direction du service de l'information.